

PRÉSENTATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT DE 2015

# Marchés publics : Aziz Rabbah promet plus de transparence

■ Avec plus de 36 milliards de DH à investir, le ministre veut faire de 2015 l'année des entreprises marocaines de BTP ■ Pour mettre toutes les chances de leur côté, la tutelle promet de faire de la préférence nationale et de la transparence dans l'attribution des marchés son cheval de bataille.

C'est une première ! Les entreprises intéressées par les marchés publics du ministère de l'équipement, du transport et de la logistique peuvent aujourd'hui se préparer à l'avance. A l'initiative des équipes de Aziz Rabbah, les professionnels du secteur du BTP et autres opérateurs économiques ont été réunis pour une présentation de l'ensemble des marchés que compte lancer le ministère en 2015. Selon le ministre, cette initiative entend dans le cadre des différentes mesures prises pour renforcer la transparence. Jusque-là, les opérateurs n'avaient que la Loi de finances pour tenter d'anticiper les marchés auxquels ils pouvaient prétendre, et encore ! La Loi de finances ne propose qu'une vue d'ensemble sur les investissements programmés alors qu'il fallait attendre les appels d'offres pour connaître le détail des marchés. Cette année, ce ne

sera pas le cas. Le ministère a présenté le détail des 36 milliards d'investissements prévus, secteur par secteur, projet par projet.

## Les entreprises incitées à investir davantage dans la qualité des prestations

Le ministre a profité de l'événement pour faire part de la volonté de ses équipes d'instaurer une nouvelle logique dans le traitement des marchés. Dans ce sens, il a annoncé l'entrée en application du nouveau système de classification et de qualification des entreprises du BTP et des laboratoires de manière à ce que les marchés soient attribués aux plus méritants. Cette initiative devrait être étendue, à partir d'avril prochain, aux bureaux d'études pour que l'ensemble des parties concernées par les marchés publics soit classifié. Par la même occasion, le ministre est revenu à la charge sur la



question liée à la préférence nationale. Se vantant d'être le premier à l'avoir appliquée, le ministère de l'équipement promet aux entreprises nationales qu'elles auront la part du lion dans les différents chantiers de 2015.

A travers cette annonce, le ministère espère pousser les entreprises marocaines

à investir davantage dans la qualité des prestations qu'elles fournissent. « Nous allons par ailleurs mettre en place des règlements de consultation unifiée selon la catégorie des projets de manière à ce qu'il n'y ait plus d'entreprises avantagées au détriment d'autres », précise Aziz Rabbah. Cette mesure découle du constat que, dans plusieurs cas, deux marchés publics relatifs à des projets comparables étaient régis par des règlements de consultation totalement différents, chose que le ministre considère comme illogique. Elle sera accompagnée d'autres mesures devant renforcer la transparence dans le traitement des marchés, à l'instar de la simplification et de la dématérialisation de procédures, de la mise en place d'un référentiel des prix, de la refonte des textes régissant les marchés publics, de la revue des Cahiers des clauses administratives générales (CCAG), des Cahiers des prescriptions communes (CPC) et de la généralisation de l'audit des marchés. Tout ceci dans l'espoir de mettre toutes les entreprises intéressées par ces projets sur un pied d'égalité. Y arrivera-t-il ? Il faudra encore attendre pour en mesurer l'impact. Ce qui est sûr en revanche, c'est que l'année commence sur de belles promesses pour les entreprises du BTP, quel que soit leur domaine d'expertise. Les investissements programmés concerneront en effet tous les secteurs : 12,8 milliards de DH seront ainsi alloués aux infrastructures portuaires et maritimes, 9,74 milliards aux routes et autoroutes, 4,7 milliards au ferroviaire, 1,2 milliard à l'aérien et 7,3 milliards à la maîtrise d'ouvrage des constructions d'autres ministères ■

LES INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS CONCERNERONT TOUS LES SECTEURS

## Questions à



**AZIZ RABBAH**

■ Ministre de l'équipement, du transport et de la logistique

### ■ La Vie éco : Pourquoi insistez-vous autant sur la transparence dans les marchés publics ?

■ La transparence dans les marchés publics est une obligation et un devoir qui fait partie de la bonne gouvernance sur laquelle s'est engagé le gouvernement. Ce dernier accorde un intérêt particulier à ce sujet parce que cela permet de créer un climat de confiance entre l'Etat et les opérateurs privés. Parallèlement, la transparence

## «Le secteur des infrastructures est très important en termes d'investissement»

dans les marchés publics permet d'avoir une meilleure qualité des constructions et de la maintenance des infrastructures.

### ■ Que faites-vous justement pour rehausser la qualité des prestations dans les marchés publics ?

■ Déjà, nous avons constaté une reconfiguration du secteur privé dans le domaine des infrastructures. Nous avons revu le système de classification et de qualification des entreprises et des laboratoires, et nous nous penchons actuellement sur le cas des bureaux d'études. Nous pensons que cela contribuera à relever significativement le niveau de qualité des prestations.

### ■ Qu'en est-il de la concurrence dans ce domaine ?

■ La concurrence permet aussi de contribuer à l'amélioration de la qualité et de réduire le coût des marchés. Le ministère a par ailleurs instauré le système de la préférence nationale qui encourage les entreprises à investir davantage au Maroc, qu'elles soient nationales ou internationales, et créer ainsi plus de valeur ajoutée et d'emplois. Cela les pousse à développer encore plus leurs compétences techniques, ce qui peut leur permettre plus tard de s'exporter.

### ■ A combien se chiffrent les investissements que vous prévoyez dans les infrastructures ?

■ La moyenne annuelle s'établit entre 22 et 28 milliards de DH. A cela, il faut ajouter les marchés d'autres ministères où la maîtrise

d'ouvrage nous est confiée et qui porte le budget global à plus d'une trentaine de milliards de DH. Globalement, le secteur des infrastructures est très important en termes d'investissement. Il y a certes des investissements prévus dans les infrastructures de transport, mais il ne faut pas oublier cependant qu'il y a d'autres investissements importants dans les infrastructures hydrauliques, énergétiques, agricoles ou autres. L'importance de ces montants, qui sont injectés à la fois par le Budget général mais aussi par les entreprises publiques, impose justement une réforme comme celle que nous avons entreprise en matière de transparence et de bonne gouvernance.

PROPOS RECUEILLIS PAR Y.T.

YOUNÈS TANTAOUÏ